

Hébergement touristique

Meublé de tourisme

[Mettre en location sa résidence principale](#)

[Mettre en location sa résidence secondaire](#)

[Règles de location](#)

Autres types d'hébergement

[Ouvrir une chambre d'hôtes](#)

Questions –

Réponses

- [Comment sont classés les hôtels de tourisme ?](#)
- [Qu'est-ce que la taxe de séjour ?](#)
- [Un hôtel ou un loueur de chambres d'hôtes doit-il donner une facture au client ?](#)
- [Qui doit faire remplir une fiche individuelle de police à un touriste étranger ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Aides aux vacances](#)
- [Impôt sur le revenu – Revenus d'une location meublée](#)

Pour en savoir plus

- [Plateformes de réservation : quels pièges éviter ?](#)

Source : Institut national de la consommation (INC)

- [Marque Qualité Tourisme](#)

Source : Ministère chargé de l'économie

- [Marque Tourisme & Handicap](#)

Source : Ministère chargé de l'économie

- [Gîtes de l'Office national des forêts \(ONF\)](#)

Source : Office national des forêts (ONF)

- [Hébergement chez un accueillant d'Accueil Paysan](#)

Source : Fédération nationale accueil paysan

- [Site d'Atout France \(Agence de développement touristique de la France\)](#)

Source : Atout France – Agence de développement touristique de la France

- [Ma voiture garée sur le parking de l'hôtel a été dévalisée](#)

Source : Institut national de la consommation (INC)

- [Information préalable du consommateur sur les hébergements locatifs d'un camping](#)

Source : Legifrance

- [Terrains de camping déclarés](#)

Source : Ministère chargé de l'économie

- [Modèle-type de règlement intérieur des terrains de camping](#)

Source : Legifrance

- [Site de la fédération unie des auberges de jeunesse \(Fuaj\)](#)

Source : Fédération unie des auberges de jeunesse (Fuaj)

- [Site de la ligue française pour les auberges de la jeunesse \(LFAJ\)](#)

Source : Ligue française des auberges de jeunesse (LFAJ)

Services en ligne

- [Rechercher un hébergement touristique classé](#)

Téléservice

- [Rechercher un établissement touristique labellisé Tourisme & Handicap](#)

Outil de recherche

- [Tarifs de la taxe de séjour par commune](#)

Outil de recherche

- [FUAJ : les auberges](#)

Outil de recherche

- [LFAJ : les auberges](#)

Outil de recherche

- [FUAJ : adhésion en ligne](#)

Téléservice



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00